



## **BirdLife Europe, European Environmental Bureau, NABU La PAC répond-elle à ses objectifs ?**

**Briefing : « Fitness-Check » - Évaluation factuelle de l'aptitude de la politique et enseignements qui s'en dégagent<sup>1</sup>**

Une analyse détaillée de plus de 450 publications a démontré que la PAC ne répond pas à ses objectifs aussi bien d'un point de vue environnemental que socio-économique. Les cinq questions du « Fitness-Check » révèlent de faibles résultats en matière d'efficience et de cohérence interne et des résultats mitigés en matière d'efficacité, de pertinence et de valeur ajoutée européenne. De tels résultats ne sont pas assez satisfaisants pour justifier les milliards d'Euros dépensés annuellement pour la PAC. Par conséquent BirdLife Europe, EEB et NABU réclament une réforme fondamentale de la PAC. Cette nouvelle politique doit mettre L'UE sur la bonne voie pour atteindre les Objectifs de Développement Durable.

---

<sup>1</sup> La version complète de l'étude et son résumé peuvent être téléchargés sur les sites internet de BirdLife, EEB et NABU . À citer comme suit: G. Pe'er, S. Lakner, R. Müller, G. Passoni, V. Bontzorlos, D. Clough, F. Moreira, C. Azam, J. Berger, P. Bezak, A. Bonn, B. Hansjürgens, L. Hartmann, J. Kleemann, A. Lomba, A. Sahrbacher, S. Schindler, C. Schleyer, J. Schmidt, S. Schüler, C. Sirami, M. von Meyer-Höfer, and Y. Zinngrebe (2017). Is the CAP Fit for purpose? An evidence based fitness-check assessment. Leipzig, German Centre for Integrative Biodiversity Research (iDiv) Halle-Jena-Leipzig.

## Pourquoi les ONG soutiennent-elles un „fitness-check“ basé sur des éléments factuels ?

Beaucoup de choses ont changé depuis 1962, année durant laquelle la Politique Agricole Commune (PAC) fut introduite. Alors que la PAC a essayé de rester à la hauteur des changements continus dans le domaine de l'alimentation et l'agriculture européenne à travers plusieurs cycles de réformes, elle a néanmoins catégoriquement échoué à s'adapter. Les Objectifs de Développement Durable (SDGs) nous rappellent les nombreux enjeux visibles également en Europe : Les chiffres sur l'obésité infantile en UE sont choquants, le secteur agricole est régulièrement frappé par des crises, le déclin de la population rurale continue sans relâche, les effets du changement climatique deviennent de plus en plus dramatiques et la biodiversité – notre précieuse nature et sa faune – disparaît sous nos yeux. En même temps, la Commission européenne s'est engagée à un programme de meilleure réglementation et soumet divers textes de loi européenne à un « Fitness-Check », une évaluation d'aptitude. Il ne serait pas très crédible, qu'une politique qui correspond à 40% du budget européen soit exclue de cet exercice. D'ailleurs, la Commission vient d'entamer un processus de modernisation et de simplification de la PAC, mais le processus de réforme actuelle est loin d'un « Fitness-Check » en bonne et due forme. Par conséquent, à la suite d'une série d'analyses et d'innombrables appels de la société civile en faveur d'un tel « Fitness-Check », BirdLife Europe & Asie Centrale et le European Environmental Bureau ont décidé de faire avancer les choses. Une étude qui suit de très près la méthodologie du « Fitness-Check » de la Commission, a été commissionnée : « La PAC est-elle adaptée au but recherché : une rapide évaluation des preuves ». Alors que BirdLife et EEB sont à la base de cette initiative, les chercheurs impliqués ont obtenu un soutien supplémentaire de la part de la 'Ligue pour la protection de la nature' allemande (NABU), du 'Centre allemand pour la recherche intégrative sur la biodiversité' (iDiv), du 'Centre Helmholtz pour la recherche environnementale', de l'Université de Göttingen, des Verts / Alliance Libre Européenne au Parlement européen et du groupe Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen. Cette étude indépendante examine les indices de la performance de la PAC en fournissant un « Fitness-Check » factuel de cette politique. Le but était de compiler des preuves de l'impact de la PAC sur notre société, notre économie et notre environnement en vue d'évaluer si la PAC atteint ses objectifs et d'estimer sa capacité à contribuer à remplir les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Plus de 800 publications ont été répertoriées et évaluées comme étant potentiellement pertinentes à l'évaluation de la PAC. Etant donné les contraintes de temps et de ressources, plus de 450 publications ont finalement été utilisées dans l'analyse et pour produire le rapport, et 306 publications ont été incorporées dans une base de données plus approfondie.

### La catégorisation des preuves recensées se base sur les critères de la Commission dans le cadre du « Fitness-Check » des politiques et applique six critères d'évaluation pour la PAC :

- **Efficacité** : La conception de la PAC, ses instruments et sa mise en œuvre contribuent-ils à atteindre ses objectifs ?
  - **Efficience** : Les coûts sont-ils raisonnables et proportionnels aux bénéfices obtenus, également en comparaison à des mécanismes alternatifs ? Les investissements sont-ils bien placés et distribués ?
  - **Cohérence interne** : Les objectifs et instruments de la PAC sont-ils complémentaires ou contradictoires dans sa mise en œuvre et dans la réalisation de ses objectifs ?
  - **Cohérence externe** : La PAC est-elle complémentaire ou contradictoire avec d'autres politiques européennes ou internationales ? Leur offre-t-elle soutien au niveau des objectifs, de la mise en œuvre et des effets ?
  - **Pertinence** : La PAC est-elle pertinente au regard des enjeux actuels et des priorités établies par les citoyens européens, les agriculteurs et les responsables politiques ? Utilise-t-elle (et soutien-t-elle) les critères, les instruments et les connaissances les plus récents ?
  - **Valeur ajoutée européenne** : La PAC relève-t-elle mieux les défis qu'une solution développée au niveau national, régional ou local ?
- Outre ses critères, une question supplémentaire relative aux Objectifs de Développement Durable a été ajoutée :
- **Objectifs de développement Durable** : En quelle mesure la PAC contribue-t-elle à atteindre les Objectifs de Développement Durable (Sustainable Development Goals : SDGs 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 15)?<sup>2</sup>

<sup>2</sup> SDG 1 (pas de pauvreté), SDG 2 (faim "zero"), SDG 3 (Bonne santé et bien-être), SDG 6 (eau propre), SDG 8 (Croissance verte), SDG 10 (inégalités réduites), SDG 12 (Consommation et production responsables), SDG 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et SDG 15 (Vie terrestre)

# Présentation des principaux résultats de l'étude

## Socio-économie

|                                  |  |   |
|----------------------------------|--|---|
| <b>Efficacité</b>                |  | La PAC représente un soutien aux revenus agricoles, mais les paiements directs génèrent une dépendance aux subsides, influencent les décisions de production et réduisent l'efficacité de l'entreprise agricole. Les distorsions de marché ont été réduites. L'intégration aux marchés mondiaux a été réalisée, les prix se sont adaptés aux marchés mondiaux mais les agriculteurs sont plus exposés à la volatilité des prix. |
| <b>Efficience</b>                |  | La distribution des paiements est hautement inefficace, les allocations budgétaires ne sont pas justifiées, et les paiements influencent les loyers fonciers. Les indicateurs liés aux objectifs de revenu sont peu développés ou manquants. Les résultats des mesures des PDR sont mitigés.  |
| <b>Cohérence interne</b>         |  | Certains objectifs et instruments sont complémentaires ou se soutiennent mais globalement la conception des politiques et la mise en œuvre sont affaiblies par des objectifs divergents. De nombreux instruments contradictoires et une trop grande flexibilité au niveau national nuisent à une mise en œuvre efficace.  |
| <b>Cohérence externe</b>         |  | Meilleur accès au marché de l'UE pour les pays à revenu intermédiaire, mais érosion des préférences commerciales pour les pays en voie de développement. Il existe une cohérence relative avec la politique de cohésion mais peu avec la politique alimentaire, de santé et de consommation.  |
| <b>Pertinence</b>                |  | Les objectifs sont flous et en partie dépassés. La demande des citoyens en matière de qualité alimentaire n'est pas reflétée. Les paiements directs de soutien au revenu ne sont pas suffisamment justifiés et surveillés/évalués. L'acceptation publique a diminué.  |
| <b>Valeur ajoutée européenne</b> |  | L'effet est positif sur les questions de marché et pour un cadre légal homogène au sein de l'UE. Il y a un certain soutien à un développement territorial (plus) équilibré. Pas d'indications de valeur ajoutée économique. L'adaptation aux conditions dans les nouveaux États Membres est insuffisante.   |

## Environnement

|                                  |  |  |
|----------------------------------|--|--|
| <b>Efficacité</b>                |  | Localement : réussite d'instruments ciblés (MAEC) mais limitée par une faible participation et une étendue limitée. La conception de "l'écologisation" et sa mise en œuvre sont en majeure partie inefficaces. Les mesures pour le climat sont insuffisantes. Les effets sur le sol et l'eau sont mitigés. Dans l'ensemble la PAC est insuffisante pour renverser la tendance globale négative de dégradation environnementale et de perte de la biodiversité. |
| <b>Efficience</b>                |  | Investissements les plus élevés dans les mesures les moins efficaces, particulièrement dans le domaine de la biodiversité. Les MAEC sont affaiblies par l'inclusion du climat et par la réduction du budget lors de la réforme de 2013. Des instruments contradictoires affaiblissent les mesures. Les règlements (lois) sont plus efficaces que les subsides.   |
| <b>Cohérence interne</b>         |  | Les objectifs contradictoires et le soutien à l'intensification affaiblissent la cohérence interne. Erosion des MAEC par "l'écologisation". Le potentiel d'une intégration de bas en haut est inexploité.  |
| <b>Cohérence externe</b>         |  | Faible complémentarité des objectifs et des instruments avec les politiques environnementales pertinentes (par ex. Natura 2000, échange des permis d'émissions, DCE). Certaines normes importantes sont intégrées avec succès par la conditionnalité, mais globalement il y a un manque de soutien aux objectifs et besoins environnementaux. L'empreinte globale est mal abordée.   |
| <b>Pertinence</b>                |  | Les nouveaux objectifs environnementaux sont clairement pertinents mais ne sont pas résolus. La demande publique en matière de bien-être animal n'est reflétée que partiellement. Les indicateurs de biodiversité et de climat sont insuffisants. Assimilation insuffisante de connaissances dans la conception et la mise en œuvre de la PAC.   |
| <b>Valeur ajoutée européenne</b> |  | Les normes et exigences environnementales valables à travers toute l'UE sont importantes. La flexibilité permet l'ajustement aux conditions nationales et locales mais affaiblit les objectifs et accomplissements primordiaux. L'ajustement aux conditions des nouveaux États Membres est limité.   |

### Efficacité/Efficience



### Niveau de confiance



## La PAC répond-elle aux objectifs socio-économiques du développement durable ?

|  |    |  |  |
|--|----|--|--|
| <b>1. Pas de pauvreté</b>                          |    | Subsistance des petits paysans dans l'UE et des paysans dans les pays en voie de développement | Les subsides contribuent au revenu mais le soutien aux petits paysans est insuffisant, particulièrement dans les nouveaux États Membres. Les effets en dehors de l'UE sont mitigés.  |
| <b>2. Faim "Zéro"</b>                              |    | Subsistance des petits paysans dans l'UE et des paysans dans les pays en voie de développement | Ouverture récente aux marchés mondiaux. Nivellement des avantages dans le cadre des accords préférentiels de commerce avec les pays les plus pauvres. La problématique de la faim n'est pas une question essentielle en tant que telle dans l'UE. Les effets en dehors de l'UE sont mitigés. |
| <b>3. Bonne santé et bien-être</b>                 |    | Santé alimentaire des consommateurs  | Soutien à l'agriculture biologique mais globalement les questions de l'obésité et des maladies apparentées ne sont pas abordées. Soutien disproportionné aux produits animaux qui favorisent une mauvaise alimentation. Voir aussi SDG 12  |
| <b>5. Égalité entre les sexes</b>                  | ND |  | Trop peu de documents disponibles pour l'évaluation (manque de connaissances)  |
| <b>7. Énergie propre et d'un coût abordable</b>    | ND |  | Abordé de façon marginale par la PAC.  |
| <b>8. Travail décent et croissance économique</b>  |    | Soutien à l'agriculture biologique et au développement rural                                   | La PAC semble ralentir les pertes d'emploi. La croissance économique durable est soutenue à travers l'agriculture biologique mais est contrebalancée par le soutien aux systèmes agricoles non-durables.   |
| <b>10. Inégalités réduites</b>                     |    | Distribution du financement par la PAC, développement territorial équilibré                    | Soutien un développement territorial (plus) équilibré mais les améliorations des disparités économiques sont contrebalancées par une distribution inégale des paiements directs et par un manque subsistant d'accessibilité pour les petits cultivateurs.                                    |
| <b>11. Villes et communautés durables</b>          | ND |  | Manque d'études dans ce domaine, interactions indirectes et complexes entre les différents facteurs. Voir aussi SDG 12   |
| <b>12. Consommation et production responsables</b> |    | Comportement de consommation et de production, déchets, régime alimentaire                     | Les problèmes de surproduction ont été réduits par le découplage, mais aucuns instruments ciblés existent pour aborder les questions de l'empreinte mondiale, du gaspillage alimentaire et des régimes alimentaires déséquilibrés. (voir SDG 3)  |

## La PAC répond-elle aux objectifs environnementaux du développement durable ?

|  |  |                                   |  |
|--|--|-----------------------------------|--|
| <b>6. Eau propre et assainissement</b>                                     |  | Pollution de l'eau                | Des instruments ciblés existent, réduction de la pollution dans les anciens États Membres, mais globalement le progrès est lent.   |
| <b>13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques</b> |  | Émissions de gaz à effet de serre | Pas d'instrument de la PAC pour gérer les principales sources d'émission de gaz à effet de serre. L'inclusion dans les MAEC est d'importance marginale par rapport aux besoins. La question de l'empreinte mondiale, particulièrement par l'importation des charges d'alimentation, n'est pas abordée. |
| <b>15. Vie terrestre</b>   |  | Biodiversité                      | Certaines réussites locales à travers des instruments ciblés ; "l'écologisation" est inefficace. Dans l'ensemble la PAC est insuffisante pour renverser le déclin général de la biodiversité, qui est d'ailleurs en partie généré par les subsides agricoles.  |

### La PAC soutient-elle les objectifs de développement durable ?



bon soutien



soutien



soutien limité



soutien insuffisant



manque de soutien

### Niveau de confiance



très grande



grande



moyenne



faible



très faible



## Principaux enseignements qui se dégagent et signification pour la politique

L'étude nous montre une politique très inefficace et qui possède des buts incohérents et souvent contradictoires, à la fois entre les différentes mesures de la PAC et entre la PAC et d'autres politiques. Alors que l'étude démontre une certaine efficacité de la PAC, par ex. des réussites environnementales locales ou la réduction de distorsions du marché, les anciens objectifs commencent à être dépassés et de ce fait la question de la pertinence de cette politique se pose. Pour terminer, la valeur ajoutée européenne peut être démontrée en ce qui concerne l'environnement et le marché interne, mais une valeur ajoutée économique n'est pas prouvée et les multiples options de flexibilité diluent les objectifs européens. Par conséquent, BirdLife Europe, EEB et NABU ont établi une liste de recommandations politiques basées sur chacune des leçons émergentes.

**LEÇON 1 :** La PAC n'aborde pas de façon adéquate les SDGs les plus pertinents à cette politique, notamment SDG 3 (Bonne santé et bien-être), SDG 6 (Eau propre et assainissement), SDG 8 (Croissance verte), SDG 10 (Inégalités réduites), SDG 12 (Consommation et production responsables), SDG 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et SDG 15 (Vie terrestre). Même les SDG 1 (Pas de pauvreté) et SDG 2 (Faim "zéro") posent problème d'un point de vue mondial.

**BirdLife, EEB et NABU recommandent :**

- Établir les Objectifs de Développement Durable comme objectifs principaux pour le Cadre financier Pluriannuel.
- Transformer la PAC actuelle en une politique d'alimentation et d'utilisation des terres durable, accompagnée d'un processus de décision transparent.

**LEÇON 2 :** Les tendances actuelles et la performance de la PAC indiquent que la durabilité, et ses dimensions sociales, écologiques et économiques, n'a pas été accomplie et qu'il est improbable que tel soit le cas dans les conditions actuelles.

**BirdLife, EEB et NABU recommandent :**

- Se débarrasser de toutes structures et mesures qui ne sont pas liées à des objectifs de durabilité clairs.
- Remplacer la structure actuelle des deux piliers par un cadre fondamentalement neuf composé, d'une part, d'un instrument de transition pour investir dans l'avenir du secteur de l'alimentation et de l'agriculture, et d'autre part, d'instruments de financement qui récompenseraient des mesures spécifiques pour la biodiversité.

**LEÇON 3 :** Alors que les distorsions des marchés mondiaux ont été réduites avec succès, l'empreinte écologique mondiale de l'UE continue de grandir et n'est pas abordée de manière adéquate par la PAC.

**BirdLife, EEB et NABU recommandent :**

- Éliminer toutes formes restantes de soutiens direct et indirect à la production et à l'exportation.
- Introduire des instruments politiques en matière de consommation pour réduire le gaspillage alimentaire, pour investir dans la transparence et la sensibilisation des consommateurs, pour soutenir un passage vers des consommations alimentaires plus durables et plus saines et pour faciliter les marchés publics écologiques.
- Promouvoir des systèmes de production agricole écologiquement équilibrés qui ne dépendent pas dans une large mesure de carburants fossiles, d'engrais et de pesticides synthétiques et de l'importation d'aliments, afin de réduire l'empreinte écologique de la PAC.
- Adopter un point de vue mondial et holistique en ce qui concerne la durabilité de l'agriculture (par ex. prendre en compte les cycles de vie et les impacts indirects aussi bien que les impacts locaux et l'efficacité des ressources) et la façon dont la PAC soutient la surconsommation et la production.



**LEÇON 4 :** La PAC manque d'objectifs clairs, qui aient une cohérence interne et externe, qui soient bien justifiés et applicables à l'ensemble de la politique, ainsi que d'instruments et d'indicateurs étroitement alignés à ces objectifs.

**BirdLife, EEB et NABU recommandent :**

- Abolir les anciens objectifs en faveur d'un ensemble clair d'objectifs cohérents, spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais, qui devraient être dérivés des Objectifs de Développement Durable. Ceux-ci ne sont pas seulement pertinents pour l'Europe mais nous aiderons également à remplir nos obligations internationales. La conception d'instruments non-contradictaires et d'indicateurs pour atteindre ses objectifs est nécessaire.
- S'éloigner d'une approche consistant à cocher des cases et s'accrochant exagérément aux taux d'erreur. Permettre aux États Membres d'adapter des programmes aux conditions locales mais en mettant l'accent sur l'obtention de résultats et sur une responsabilité accrue aussi bien des bénéficiaires que des autorités nationales en vue du respect des règles et du résultat obtenu.

**LEÇON 5 :** Les interactions entre les politiques et les parties prenantes, et les impacts sur les pays en voie de développement, nous montrent que les domaines de politique sont interdépendants. La PAC manque d'un ensemble de mesures qui relierait des objectifs et instruments divergents.

**BirdLife, EEB et NABU recommandent :**

- Changer la structure de prise de décision pour faire en sorte que les mesures, instruments et indicateurs soient discutés, décidés et mis en œuvre conjointement par les représentants de tous les domaines politiques, y compris l'agriculture, l'environnement, la santé, le développement, etc.
- Les autorités compétentes doivent avoir un réel pouvoir de décision dans leur domaine respectif de la nouvelle politique. Ceci signifie que les autorités de protection de la nature doivent mener la programmation des mesures liées à tout instrument de financement de la biodiversité.

**LEÇON 6 :** Les paiements directs comme aide au revenu reçoivent les plus grandes allocations budgétaires sans justification suffisante et sans liens clairs avec les objectifs de la PAC. Une critique importante est aussi portée vers l'inefficience et l'inégalité de la distribution des paiements directs, qui ne reflètent pas les besoins des agriculteurs et de l'opinion publique telle qu'exprimée par exemple dans la consultation publique de 2017.

**BirdLife, EEB et NABU recommandent :**

- Définir une date de fin des paiements directs étant donné qu'ils sont très inefficients et qu'ils minent l'acceptation publique de la PAC.
- Rediriger plutôt le financement public vers une récompense des agriculteurs pour leur rôle en tant que gardiens de la biodiversité et vers des investissements pour une réelle transition vers une agriculture et une consommation durables.
- Assurer que toutes les dépenses futures dans le cadre de la PAC seront basées sur une approche contractuelle et non sur un droit ou un dû et que tous les instruments de la PAC auront un lien clair avec les résultats spécifiques à obtenir.

**LEÇON 7 :** Les impacts de la PAC sur les petits paysans ont une haute importance pour la réussite socio-économique et environnementale de la politique, surtout en Europe de l'Est.

**BirdLife, EEB et NABU recommandent :**

- Offrir une solution aux nombreux problèmes des petits paysans dans l'UE au-delà d'une simplification. Ceci inclut une combinaison de mesures de développement rural, de financement transitoire, ne mettant pas l'accent uniquement sur la croissance économique mais établissant un plan d'actions durable et à long terme, et un instrument d'alimentation durable qui installe une chaîne de valeurs durables.
- Assurer que tous les instruments politiques font un effort explicite pour répondre aux besoins des petits cultivateurs extensifs et économiquement marginaux, et non pas d'être uniquement focalisés sur les secteurs et entreprises les plus grands, compétitifs et intensifs, pour faire en sorte qu'une vraie durabilité environnementale et socio-économique soit atteinte.

**LEÇON 8 :** Les connaissances disponibles sont souvent mal incorporées dans la conception de la PAC et dans sa mise en œuvre, par exemple en négligeant les opportunités de réduction de gaz à effet de serre, le manque de mise en œuvre au niveau du paysage, qui pourrait augmenter l'efficacité de la protection de la biodiversité, ou le manque d'intégration de connaissances existantes et d'expérience des MAEC dans la conception des mesures d'écologisation.

**BirdLife, EEB et NABU recommandent :**

- Utiliser les données et l'information disponibles dans la conception de la politique et des mesures.
- Garder les éléments qui génèrent des résultats de manière efficace et efficiente (comme les mesures agro-environnementales bien ciblées), tout en reformant ceux qui ne répondent pas à cette exigence (telles que les MAE de faible niveau qui représentent plutôt un soutien indirect à la production).
- Assurer que le cadre législatif actuel (sur l'eau, la nature, etc.) est bien mis en œuvre et appliqué, étant donné qu'il s'avère que ceci est plus efficace que des subventions.
- Assurer des audits réellement indépendants et des évaluations de l'efficacité politique, tout comme une réelle obligation à améliorer la performance (ou à être pénalisé)

**LEÇON 9 :** L'engagement environnemental de la PAC fait globalement défaut pour mettre un terme au déclin de la biodiversité et des services écosystémiques dans l'UE et pour faire face aux questions liées au changement climatique. Ceci se traduit par une augmentation des risques pour l'agriculture et les agriculteurs.

**BirdLife, EEB et NABU recommandent :**

- Établir de vrais mécanismes pour réduire les émissions de gazes à effet de serre dans le secteur agricole, surtout pour les domaines les plus critiques tels que la production animale et les engrais. Assurer que le secteur entame une transition vers un système plus résilient.
- Établir un instrument de financement distinct pour rémunérer les utilisateurs des terres pour leurs actions en faveur de la biodiversité et des services écosystémiques, entrepris par des agriculteurs ou d'autres gérants des terres, d'après une approche contractuelle et de création de revenu. Les priorités doivent être de rétablir et de préserver les espèces et les habitats d'importance européenne pour atteindre un état de conservation favorable ; de compléter et de gérer le réseau terrestre Natura 2000 d'après les obligations légales ; de financer des mesures clés et ciblées pour la biodiversité ainsi que des activités de monitoring et de communication qui soutiennent la réalisation de la politique de biodiversité de l'UE.
- Établir un paiement « Espace pour la nature » comme système facultatif simple et efficace pour récompenser les agriculteurs qui consacrent des terres peu productives à l'amélioration de la biodiversité.

**LEÇON 10 :** La charge administrative est une barrière importante dans la réussite de la mise en œuvre, particulièrement dans le domaine de la biodiversité.

**BirdLife, EEB et NABU recommandent :**

- Simplifier la politique en commençant par se débarrasser des échappatoires, des subventions cachées et d'autres éléments qui réduisent son efficacité et son efficacité.
- Octroyer aux États Membres plus de liberté dans la conception et la gestion des programmes en échange d'une responsabilité accrue vis-à-vis des résultats obtenus (tels que la réalisation des Objectifs de Développement Durables et d'autres obligations internationales concernant la biodiversité et le climat) et de pénalités réellement dissuasives dans le cadre d'un abus de la politique (aussi bien par les bénéficiaires que par les États Membres).
- Exiger des États Membres qu'ils établissent un système qui faciliterait l'accès des agriculteurs aux programmes environnementaux, comprenant des approches collectives, des services publics de vulgarisation et de conseil, et des partenariats avec des ONGs et des associations locales.

**LEÇON 11 :** Les luttes de pouvoir entre les groupes de pression semblent générer des politiques à coût élevé, incohérentes et avec peu d'impact.

**BirdLife, EEB et NABU recommandent :**

- Assurer un réel équilibre dans la représentation de toutes les parties prenantes lors de consultations, de groupes de travail, des organes de surveillance etc. à tous les niveaux et fournir un soutien technique aux parties prenantes pour leur permettre d'utiliser leurs droits de participation.
- Assurer une totale transparence et un accès universel à l'information en rendant toutes les informations clés facilement disponibles en ligne
- Assurer que des évaluations d'incidence soient menées également sur des compromis politiques entre les institutions de l'UE (par ex. les accords « trilogues ») pour éviter les incompatibilités et inefficacités de la politique.

## Eu égard aux informations ci-dessus

Nous appelons la Commission Européenne, les Membres du Parlement Européen et des Gouvernement des États Membres de l'UE à transformer la Politique Agricole Commune en une Politique d'Alimentation et d'Utilisation des Terres Durables, afin d'améliorer son efficacité, son efficience, sa cohérence, sa pertinence et sa valeur ajoutée européenne - en vue de garantir les chances de l'Europe à atteindre les Objectifs de Développement Durable mondiaux en 2030.

Par ailleurs, nous appelons la Commission Européenne à renverser le processus, qui jusqu'ici s'est avéré inadéquat, et à utiliser la présente étude comme fondement pour une étude d'incidence sérieuse qui résultera en une politique future basée sur des éléments factuels.



Ce document a été publié avec le soutien financier de l'Union européenne.  
Le contenu de ce document est sous la responsabilité unique des auteurs  
et sous aucune circonstance peut être considéré comme le reflet de la position de l'Union Européenne.